



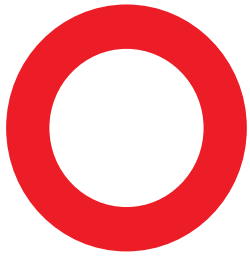
RAPPORT

ANNUEL

// 2024

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL ASBL
51, RUE DE STRASBOURG
L-2561 LUXEMBOURG





Éducation de base pour les mineurs et jeunes adultes défavorisés, la **clé pour un développement durable.**



CSI Lëtzebuerg s'est donné comme objectif d'œuvrer pour un monde plus équitable, en rendant l'éducation accessible à toutes et tous, indépendamment de leur religion, sexe, origine ou ethnie, ainsi qu'en améliorant la qualité de l'enseignement. Ainsi, la mission de CSI Lëtzebuerg se lit de la manière suivante :

« Nous travaillons ensemble avec nos partenaires pour offrir à des enfants et jeunes exclus une éducation qui leur permet de prendre pleinement leur place dans leur société ! »

Développement à travers l'éducation

L'éducation est une clé indispensable pour réussir dans sa vie.

Notre engagement pour l'éducation repose sur la motivation suivante : l'éducation permet aux gens de développer leur potentiel et de construire leur futur. C'est pourquoi l'éducation est un investissement à long terme qui aura un impact durable sur les bénéficiaires de nos projets.

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chers donateurs et partenaires,

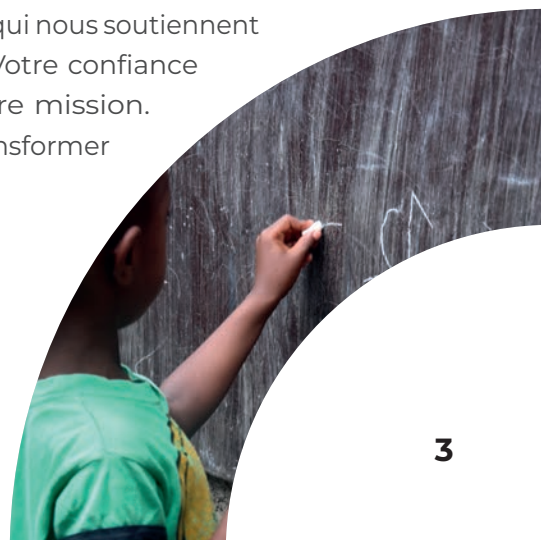
L'année 2024 a été une période de défis et de transition pour Christian Solidarity International A.S.B.L. Notre mission reste inchangée : offrir aux enfants et jeunes défavorisés un accès à une éducation de qualité, car nous croyons fermement que l'éducation est la clé d'un avenir meilleur et d'un développement durable. Malgré un contexte marqué par la fin des accords-cadres avec le Ministère des Affaires Étrangères et une baisse des financements publics, nous avons poursuivi nos efforts avec détermination. Grâce à l'engagement de nos équipes et de nos partenaires locaux, des centaines d'enfants ont pu bénéficier d'infrastructures améliorées, de cours adaptés et d'un accompagnement social et psychologique. Ces réalisations sont le fruit d'une solidarité sans faille et d'une vision partagée : celle d'un monde plus équitable. Sur le plan financier, nous avons traversé une année exigeante, avec une contraction des ressources et un déficit qui nous rappelle l'importance de diversifier nos sources de financement. La continuité de nos activités est assurée grâce à notre portefeuille-titres, à la trésorerie disponible et à la mobilisation de dons privés. Pour 2025, notre stratégie sera axée sur la consolidation, la recherche de partenariats et le renforcement de la communication afin de garantir la pérennité de nos actions. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et ceux qui nous soutiennent : donateurs, bénévoles, partenaires et membres de l'équipe. Votre confiance et votre engagement sont essentiels pour poursuivre notre mission. Ensemble, continuons à croire en la force de l'éducation pour transformer des vies et bâtir un avenir plus juste.

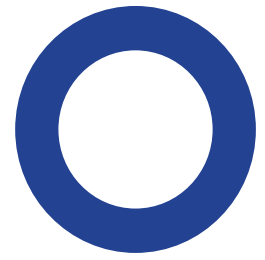
Avec toute ma reconnaissance,
Patrick de Rond
Président



Patrick de Rond

Président





La coopération au développement

L'objectif principal des projets mis en oeuvre est l'accès à une éducation de base que l'on souhaite équitable, inclusive et de qualité. L'association accorde son aide sans distinction d'origine, d'ethnie, de sexe, de religion et d'opinion et veille au respect de ces critères auprès de ses partenaires locaux.

Selon sa vision, CSI s'engage pour que chaque être humain prenne conscience de sa dignité et de celle des autres, qu'il puisse développer son potentiel et participer à créer une société plus équitable et solidaire.

Les projets s'adressent aux enfants et jeunes particulièrement vulnérables qui risquent d'arriver à la majorité sans avoir eu accès à une éducation de base. Les bénéficiaires doivent être mineurs (selon la législation de leur pays). Priorité est donnée aux groupes suivants :

- Enfants de la rue ou issus de familles dans le besoin
- Enfants handicapés ou malades
- Enfants issus d'une minorité ethnique, religieuse ou linguistique défavorisée
- Enfants vivant dans des régions rurales/difficiles d'accès
- Enfants vivant dans (ou ayant fui) des zones de conflits
- Filles



Actuellement CSI gère 10 projets dans les 7 pays suivants:

En Afrique de l'Est dans la région des Grands Lacs : la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sud-Soudan et la Tanzanie.

En Asie du Sud et Sud-Est : L'Inde, le Bangladesh et le Cambodge.

À travers 4 résultats CSI atteint
l'objectif général de l'accord cadre:



01. Améliorer la qualité des infrastructures scolaires

par :

- la construction de nouvelles infrastructures
- l'aménagement d'infrastructures existantes
- l'équipement des infrastructures réalisées

Objectif : Améliorer les conditions d'accès à une éducation de base pour des enfants et jeunes marginalisés dans la région des Grands Lacs et en Asie du Sud et Sud-Est.



02. Promouvoir l'accès à l'éducation pour des groupes marginalisés

par :

- la sensibilisation des parents et familles
- la sensibilisation des groupes marginalisés
- la sensibilisation du grand public



03. Contribuer à l'accès à l'éducation de base

par :

- des cours préparatoires au cycle formel
- un appui scolaire
- des cours d'éducation de base formelle
- des cours d'éducation de base non-formelle
- la formation et l'accompagnement des enseignants
- le suivi social et psychologique des élèves



04. Garantir une gestion et un suivi professionnel des projets

par :

- l'appui dans la gestion sur le terrain
- la capitalisation des partenaires
- des audits financiers réguliers
- des évaluations des projets
- des visites sur le terrain



INDE :

Amélioration des conditions d'apprentissage pour enfants ayant un handicap et issus de milieux défavorisés

Partenaire local :
Kiran Society



● 01. La situation sur place

L'Inde est fascinante et choquante en même temps. Même si le pays s'est beaucoup développé ces dernières années, une grande partie de la population est toujours très pauvre.



*Investissement
en 2024 :
85.908 €
dont 9.487 €
d'apport local*

Certaines personnes en sont particulièrement affectées, comme par exemple les personnes handicapées. Elles vivent souvent dans des conditions précaires et sont des fois exclues de la vie sociale. L'exclusion sociale commence très tôt : Les enfants concernés ont difficilement accès à l'éducation et les institutions et pédagogues spécialisés sont rares. C'est pourquoi CSI et le partenaire local – Kiran Society - aident ces enfants et leur donnent la chance de se construire un avenir meilleur.



● 02. Le projet

Le Kiran Village à Varanasi au Nord de l'Inde accueille des enfants et adolescents atteints d'un handicap et issus de familles défavorisées. Ils y sont enseignés, en fonction de leurs capacités, par des instituteurs spécialisés et ils reçoivent, si nécessaire, du matériel médical (béquilles, chaise roulante, attelles, etc.). En plus, ils participent à des thérapies individuelles et en groupe (p.ex. séances de kiné) afin de stimuler leurs capacités physiques et réduire les limites physiques dues au handicap.

● 03. Activités clés en 2024

En 2024, 39 enfants ont pu se réjouir d'une nouvelle école maternelle. L'ancienne école a été démolie en février. Les travaux de construction de la nouvelle maternelle ont commencé en mars et se sont poursuivis jusqu'à début octobre. L'inauguration officielle a eu lieu fin octobre lors de la visite de suivi de CSI. En termes d'équipements, quatre « smart boards » ont été achetés et les enseignants ont été formés à l'utilisation des « smart boards ». Le projet ne vise toutefois non seulement à améliorer l'infrastructure scolaire, mais aussi à sensibiliser la population au thème du handicap. Ainsi, en 2024, Kiran Society a organisé des ateliers de sensibilisation/formation pour 40 enseignants d'écoles normales dans le d'améliorer l'encadrement d'enfants vivant avec un handicap. Environ 1.000 élèves d'écoles normales et 1.029 étudiants de collèges ont bénéficié, eux aussi, d'ateliers de sensibilisation. Les parents des élèves du Kiran Village sont également inclus dans les activités de sensibilisation. Ainsi, 75 parents d'enfants vivant avec un handicap se sont réunis pour une séance d'échange. L'objectif principal de cette rencontre était de créer un sentiment de communauté parmi les parents, de promouvoir l'entre-aide, d'échanger sur les défis quotidiens et leurs solutions. Dix-sept membres du personnel du Kiran Village, dont 10 du département d'éducation et 7 du département de santé ont suivi une formation à Jaipur.

INDE :

Amélioration des conditions d'apprentissage pour enfants défavorisés

Partenaire local :
Missionnaires Etrangères



● 01. La situation sur place

L'Inde est un pays très varié. Avec presque 1,5 milliard d'habitants, ses 22 langues officielles et ses innombrables identités régionales et linguistiques, l'Inde connaît une pluralité exceptionnelle. Sur le plan économique, le pays

a depuis quelques années le vent en poupe. Les industriels investissent massivement dans l'économie, la classe moyenne se développe de plus en plus et le niveau de vie ne cesse d'augmenter. Mais ce n'est pas le cas pour tout le monde. L'ascension sociale est très difficile et les castes défavorisées ne profitent guère du succès économique de leur pays. C'est pourquoi CSI Lëtzebuerg et son partenaire local – les Sœurs des Missionnaires Etrangères - aident les enfants issus de milieux défavorisés à travers un projet visant à améliorer les conditions d'apprentissage.



*Investissement
en 2024 :
59.056 €
dont 3.405 €
d'apport local*



● 02. Le projet

L'école Saint-Antoine à Pondichéry au Sud-Est de l'Inde accueille 480 enfants issus de milieux défavorisés. Les parents ont souvent des emplois très mal payés dans le secteur informel (porteurs, conducteurs de rickshaws, etc.) ce qui fait que le budget de la famille est très serré. L'école emploie 32 enseignants dont des éducateurs spécialisés qui sont formés pour l'encadrement des 23 élèves en situation de handicap. Le projet met l'accent sur l'amélioration de l'infrastructure et des équipements scolaires afin d'offrir un environnement scolaire agréable et stimulant aux élèves. Les élèves atteints de troubles psychologiques sont pris en charge par une Soeur spécialement formée à cette tâche.

● 03. Activités clés en 2024

Les travaux de construction de la nouvelle scène en pleine air se sont poursuivis jusqu'en juillet. Les murs de toutes les classes ont été repeints avec une peinture lavable à l'eau pour éviter des taches. Des activités supplémentaires ont été mises en œuvre grâce à un gain de change et à la mobilisation d'une « réserve ». Ainsi, la nouvelle scène en plein air a été équipée d'un système audio et de spots, deux « smart boards » et des livres pour la bibliothèque ont été achetés, le carrelage a été acheté et posé dans la cage d'escalier, etc.

Vu les conditions précaires dans lesquelles les enfants vivent, l'école Saint-Antoine propose non seulement une éducation de qualité mais également un soutien psychologique. Il s'agit en premier lieu de gagner la confiance des enfants, car il n'y a souvent personne à la maison vers qui se tourner et de leur faire prendre conscience qu'il y a toujours quelqu'un à l'école à qui ils peuvent se confier. Le suivi psychologique s'est poursuivi comme prévu, 98 enfants en ont profité tout au long de l'année.

BANGLADESH :

Projets en faveur des enfants et jeunes défavorisés, enfants handicapés et pour la promotion des jeunes filles

Partenaire local :
Protibondhi Community Centre



01. La situation sur place

Au Bangladesh, l'éducation est un luxe pour certains groupes de personnes, à savoir les personnes issues de minorités ethniques et les enfants en situation de handicap.



*Investissement
en 2024 :
142.373 €
dont 5.253 €
d'apport local*

Or, pour le développement du pays, il serait important que tous les enfants puissent être scolarisés afin de briser à long terme le cercle vicieux de l'analphabétisme et de la pauvreté. L'éducation ne permettrait non seulement de résoudre le problème de la surpopulation, d'améliorer les soins médicaux et la gestion des déchets, mais aussi de trouver un emploi digne.





● 02. Les projets

Ce sont principalement les enfants issus de minorités ethniques ou vivant avec un handicap qui sont soutenus par le partenaire local, l'ONG « Protibondhi Community Center », à Mymensingh, au Nord du pays. La sensibilisation des groupes marginalisés et de leur entourage, l'enseignement scolaire et l'aménagement d'infrastructures sont les trois principaux piliers pour garantir l'accès à l'école à ces enfants. Les actions sont multiples et couvrent les frais pour le matériel scolaire, les cours préparatoires à l'enseignement formel, les séances de sensibilisation et la formation des enseignants.

● 03. Activités clés en 2023

Les trois projets visent la scolarisation des groupes marginalisés et la sensibilisation à l'importance de l'éducation pour tous. Ainsi, 1.001 enfants issus de milieux défavorisés sont scolarisés dans les écoles gérées par le partenaire, 90% des élèves ont réussi les examens annuels. Les 30 enseignants ont bénéficié d'une bourse d'étude afin de pouvoir poursuivre leurs études à la « High School ». En contrepartie, ils enseignent plusieurs heures par jour dans les écoles primaires du partenaire. De même, 238 élèves en situation de handicap sont intégrés dans des écoles « normales », la formation des enseignants est assurée par le projet. Quant à la sensibilisation, 275 parents ont participé à 6 séances de sensibilisation lors desquelles on abordait entre autres l'importance de payer des frais scolaires pour assurer la durabilité des écoles. 80 jeunes issus de minorités ethniques bénéficient d'un encadrement très serré, 144 séances de sensibilisation ont été organisées pour aborder différents sujets tels que les droits fondamentaux, les valeurs, la gestion des émotions, l'importance de l'éducation et le mariage précoce. Les jeunes transmettent les acquis à leur entourage et des rencontres avec les autorités locales et les responsables politiques ont été organisées afin de faire évoluer les mentalités. Douze séances de sensibilisation ont eu lieu sur les droits de personnes vivant avec un handicap et sur l'éducation inclusive. Sur toute l'année, 2.429 personnes ont été impliquées d'une manière ou d'une autre aux activités de sensibilisation.

CAMBODGE :

Projet d'éducation durable

Partenaire local :
Puthi Komar Organization



● 01. La situation sur place

Battambang, la ville où se déroule le projet, est la troisième plus grande ville du Cambodge, bordée par la Thaïlande. La pauvreté est très répandue dans la région qui abrite un

grand nombre de familles vulnérables. L'éducation souffre de cette pauvreté économique qui fait que de nombreux adolescents se voient contraint de travailler plutôt que de terminer leurs études. La migration pour le travail à l'intérieur du Cambodge et vers la Thaïlande voisine est une stratégie d'adaptation courante et un autre facteur important qui peut affecter négativement la scolarité des enfants.



*Investissement
en 2024 :
44.563 €
dont 2.156 €
d'apport local*



● 02. Le projet

Le projet vise à offrir une éducation préscolaire de qualité à des enfants âgés de 3 à 5 ans. Au début du projet (en 2021), un bâtiment existant a été aménagé et équipé pour offrir un cadre stimulant et accueillant à 150 enfants. Une plaine de jeux et une petite bibliothèque ont été mises en place. La maternelle a ouvert ses portes en septembre 2021 et se réjouit d'être une des rares écoles maternelles à Battambang (NB : Au Cambodge, l'école n'est obligatoire qu'à partir de l'école primaire). Les enseignantes qui font en même temps des études à l'université participent régulièrement à des formations pédagogiques.

● 03. Activités clés en 2024

En 2024, 168 enfants entre 3 et 5 ans ont fréquenté les 11 classes de l'école maternelle à Battambang. Quatre nouvelles enseignantes ont été recrutées et ensuite été formées au premier semestre 2024. Les autres enseignants ont également profité de deux formations sur le nouveau curriculum Khmer et anglais : chiffres jusqu'à 100 (au lieu de 30) et 33 lettres (au lieu de 15). 65% des enseignants ont réussi le pré-test, 81% le post-test. Au premier semestre, un manuel didactique (stratégies d'enseignement, « best practices », plan de leçon, activités interactives, outils d'évaluation, etc.) a été développé. Il a été introduit au deuxième semestre. Quelques jeux et livres ont été achetés pour la bibliothèque en 2024.

CONGO (RDC) :

Education de qualité pour enfants réfugiés internes

Partenaire local :
Jesuit Refugee Service



● 01. La situation sur place

Dans le Sud-Kivu, plus d'un tiers de la population n'a jamais fréquenté une école. Le revenu des familles est souvent insuffisant pour couvrir les frais de scolarité.



*Investissement
en 2024 :
60.363 €
dont 2.162 €
d'apport local*

Dans certains cas, la pauvreté peut amener les parents à renvoyer leurs enfants du foyer. Ces derniers n'ont alors pas d'autre choix que de vivre à la rue et de survivre tant bien que mal comme enfant soldat ou travailleur portuaire, tous des travaux très durs et dangereux. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les enfants et jeunes entrent en contact avec les drogues et la criminalité très tôt. Jeunes mères, des victimes d'abus sexuel et des enfants dits « maudits » ont également peu de chances de pouvoir fréquenter une école. Afin de briser ce cercle vicieux d'analphabétisme et de pauvreté, il faut de l'éducation.



● 02. Le projet

Le projet vise à offrir de nouvelles perspectives aux enfants de l'Est du Congo, une région durement touchée par des crises, et à leur permettre de vivre une certaine routine quotidienne. Ainsi, l'objectif consiste à offrir une éducation de qualité à 1.000 enfants réfugiés internes. Au moment de prendre la fuite, certains enfants avaient tout juste appris à lire et à écrire et risquent de perdre ces connaissances s'ils ne continuent pas l'école. Le projet prévoit aussi la formation de 50 enseignants par an. Ceci est important, car dans le cadre de la formation des enseignants organisée par l'État, les enseignants ne sont que très insuffisamment préparés à leurs tâches. Etant donné que certains enfants sont traumatisés par ce qu'ils ont vécu avant ou pendant leur fuite, ils reçoivent un suivi psychologique.

● 03. Activités clés en 2024

A la rentrée scolaire en septembre 2024, 1.000 enfants (486 garçons & 514 filles) ont été inscrits dans 21 écoles différentes. Le matériel scolaire, les frais d'inscription aux examens et les cours préparatoires aux examens ont été financés par le projet. 180 élèves finaliste du primaire ont suivi des séances de préparation à l'examen final, 164 finalistes ont réussi l'examen final. En novembre 2024, 1.000 kits scolaires (sac à dos, cahiers, stylos, boîtes mathématiques, etc) ont été distribués aux élèves.

De nombreuses écoles sont dans un état déplorable, c'est pourquoi 9 classes ont été rénovées en 2024. De plus, 739 parents ont été sensibilisés sur deux thématiques différentes : l'importance de l'éducation et la prévention de l'exploitation et des abus sexuels. Normalement, les deux thématiques auraient dû être abordées dans des séances séparées mais étant donné que cette activité a pris du retard en raison des conflits, les deux thématiques ont été abordées dans la même séance.

TANZANIE :

Construction et renovations d'écoles à Ilula

Partenaire local :
Ilula Orphan Program



● 01. La situation sur place

La Tanzanie figure parmi les pays les plus pauvres du monde. La plupart des habitants vivent de l'agriculture alors que seulement 5% des terres peuvent être utilisées à des fins agricoles.



*Investissement
en 2024 :
48.508 €
dont 4.500 €
d'apport local*

Bien que le pays dispose de différentes richesses naturelles, son industrie est très peu développée. Le système éducatif, quant à lui, n'est pas sans failles non plus : 3,2 millions d'enfants entre 7 et 17 ne vont pas à l'école ! Les raisons sont nombreuses : les écoles sont trop éloignées (milieu rural), les parents n'ont pas les moyens ou ne voient pas l'utilité d'envoyer leurs enfants à l'école. Ils préfèrent les garder à la maison pour avoir de l'aide dans le ménage ou pour travailler sur les champs. Dans la région centrale d'Iringa cette situation est appelée à changer grâce au projet du partenaire « Ilula Orphans Program » (IOP).



● 02. Le projet

Dans les alentours d'Ilula, il y a un manque criant d'infrastructures scolaires. Il n'est pas rare que plus de 100 élèves se retrouvent dans une seule et même classe, avec un seul enseignant. Dans les villages éloignés d'Ilula, les écoles font défaut. Le gouvernement du pays souhaite augmenter le nombre d'écoles, améliorer la qualité de l'enseignement et former les enseignants, mais le travail n'avance que très doucement. Dans une région éloignée où les chemins vers les écoles sont longs et parfois difficilement accessible, une école est une vraie source d'avenir pour les enfants issus de milieux pauvres.

● 03. Activités clés en 2024

Comme les années précédentes, le projet visa à améliorer l'état des écoles existantes et à augmenter le nombre d'infrastructures scolaires pour remédier au problème des classes surpeuplées. Ainsi, deux classes et un bureau pour les enseignants ont été rénovés à « Ilula Primary School » : nouveau sol, nouvelles portes, remplacement de vitres brisées, réparation de fissures et travaux de peinture. En cette dernière année du projet, IOP avait la chance de pouvoir dépenser le gain de change accumulé depuis début 2023. Ainsi, des travaux supplémentaires ont pu être réalisés : installation de panneaux solaires sur deux classes et sur deux dortoirs, construction d'un bureau et division d'une classe en un « head teachers office » et un « staff room ». De plus, une classe construite fin 2023 a été équipée de 28 bureaux, elle accueille désormais 45 enfants de l'école maternelle.

RWANDA :

Accès équitable et inclusif à une éducation qualitative pour des enfants et jeunes déplacés

Partenaire local :
Maison Shalom



● 01. La situation sur place

A l'origine, le partenaire locale de CSI, la Maison Shalom, était active au Burundi. Suite aux émeutes, l'organisation a transféré ses activités au Rwanda en 2015 et s'est consacrée au soutien des réfugiés burundais.



*Investissement
en 2024 :
120.367 €
dont 3.432 €
d'apport local*

Au Rwanda, les réfugiés ont été généralement bien accueillis par la politique et la société, cependant cela ne masque pas les énormes obstacles à franchir pour prendre un nouveau départ dans un nouveau pays : trouver un logement, une école pour les enfants, un emploi ... sans parler des traumatismes que certaines personnes doivent surmonter. Entretemps, la Maison Shalom a étendu son soutien aux réfugiés d'autres pays (par exemple de la RDC) ainsi qu'aux autochtones dans le besoin.



02. Le projet

Dans le cadre de ce projet, 320 enfants provenant de familles réfugiées ou défavorisées ont accès à une école maternelle et/ou primaire près de leur domicile. Les frais d'inscription ainsi que l'uniforme et le matériel scolaire sont pris en charge par le projet. Etant donné que certains élèves sont traumatisés par les événements douloureux ou par le décès d'un des parents, ils ont droit à un encadrement psychologique en cas de besoin.

Ce projet vise non seulement à donner accès à l'école maternelle mais aussi à libérer les parents pour qu'ils puissent exercer un travail. Dans les nombreux cas où la mère ou le père s'occupe seul(e) des enfants, par exemple car le conjoint est malade, décédé ou encore au Burundi ou car il a été déporté par les troupes du gouvernement burundais, il est particulièrement important que les enfants soient pris en charge afin que le parent puisse gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille.



03. Activités clés en 2024

220 enfants, dont 159 réfugiés et 61 Rwandais, ont accédé à l'école maternelle et primaire dans trois localités différentes. 114 enfants sont allés à l'école maternelle et 106 à l'école primaire. Le nombre ciblé de bénéficiaires (320) n'a pas été atteint parce que les frais d'inscription, les repas, etc. ont augmenté depuis l'élaboration du projet. A côté de la scolarisation des enfants, les activités génératrices de revenus constituent un volet important du projet : 287 parents ont été formés pendant 3 jours en matière d'entreprenariat (5 modules : compétences commerciales, impôts et taxes, élaboration d'un projet, etc.). Après la formation, chaque parent a élaboré un plan d'affaire et c'est sur ce document que la Maison Shalom s'est basé pour la sélection d'une AGR rentable. Ainsi, 22 parents ont été financés pour mettre sur les rails leurs AGR qui portent sur le petit commerce (charbon, habits, etc.), l'élevage de petit bétail (poules pondeuses, chèvres, porc), la culture vivrière et les offres de service (couture, pâtisserie, salon de coiffure).

SOUDAN DU SUD :

Amélioration de l'infrastructure scolaire et de la qualité de l'enseignement

Partenaire local :
Bishop Gassis Rescue and Relief Foundation



● 01. La situation sur place

Le Sud-Soudan a obtenu son indépendance du Soudan en juillet 2011 et est ainsi le plus jeune Etat du monde.



*Investissement
en 2024 :
33.693 €
dont 1.894 €
d'apport local*

Avant l'indépendance, le pays a été ravagé par une guerre civile qui a causé la mort de 2 millions de personnes et a poussé 4 millions de personnes à quitter le pays. Des régions entières du pays ont été dévastées et l'infrastructure rudimentaire qui existait avant la guerre a été complètement rasée. Cela vaut aussi pour les écoles. Au vu d'un taux d'analphabétisme de 70% et de 2,8 millions d'enfants non scolarisés, l'éducation reste un rêve inachevé pour la plupart des enfants. Sans une bonne éducation, il est extrêmement difficile de sortir de ce cercle vicieux, d'autant plus que la situation sécuritaire reste très tendue.

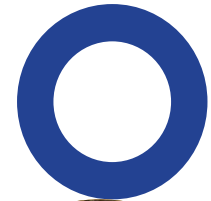


● 02. Le projet

L'objectif de ce projet consiste à garantir une éducation de qualité à des enfants et jeunes au Sud-Soudan et à leur permettre ainsi de développer leur potentiel et de devenir des citoyens autonomes et responsables (ce qui est important dans le contexte actuel du Sud-Soudan). Le projet consiste à fournir un environnement propice aux activités d'apprentissage par la rénovation et l'extension des infrastructures scolaires.

● 03. Activités clés en 2024

En 2024, les activités du projet se sont limitées à la construction d'une nouvelle classe dans l'école secondaire St Daniel Comboni. Compte tenu du nombre de Soudanais qui quittent le pays pour le Sud-Soudan, l'école était devenue beaucoup trop petite. La classe supplémentaire n'est certes qu'une goutte d'eau dans l'océan, mais c'est tout de même un bon début. Pour les élèves, qui ne doivent plus s'entasser à 60 ou 80 dans une classe, elle est un grand enrichissement.



Encadrement de nos projets



*Investissement
en 2023 :
80.016 €*

CSI réalise les projets dans un partenariat dans lequel les tâches et rôles sont répartis de manière fonctionnelle et où chaque partie prend ses responsabilités définies dans une convention signée au préalable. CSI veille à une bonne mise en œuvre des projets en donnant aux partenaires les outils nécessaires qui garantissent une bonne gestion des projets. Tout au long de l'année, CSI suit de près la mise en œuvre des projets, par exemple en s'échangeant avec les partenaires par mail ou réunion en ligne, en analysant les rapports fournis par les partenaires (2 rapports/an), en organisant des audits et en se rendant sur place. En 2023, CSI a pu visiter les projets au Vietnam, au Rwanda, en Tanzanie et au Soudan du Sud.

Education au développement



Durée : 3 ans (2022 - 2024)

Coût total : 328.795 €

Investissement en 2023 :

123.630,21 €



Depuis 2008, CSI est actif dans l'éducation au développement. La plupart des activités ont lieu dans des écoles fondamentales luxembourgeoises.

Le but de l'EDEV consiste à sortir les enfants des sentiers battus, à les inciter à réfléchir sur les conditions de vie d'autres personnes et à leur faire comprendre qu'ils ont la possibilité de s'engager pour un monde plus équitable.

Les ateliers animés dans les écoles fondamentales luxembourgeoises constituent l'un des principaux piliers de l'EDEV. Au cours de ces ateliers, les élèves sont confrontés aux thèmes de la pauvreté et de l'analphabétisme et deviennent conscients que leurs pairs dans d'autres régions du monde grandissent dans des conditions complètement différentes.

Outre les ateliers, CSI met en place

d'autres activités de sensibilisation, qui sont principalement destinées à des enfants et jeunes. Dans l'EDEV aussi, CSI a conclu un accord-cadre avec le Ministère des Affaires étrangères qui prend en charge 80% des coûts des projets.





● Ateliers

En 2023, plusieurs ateliers ont été animés dans des écoles et des maisons relais. CSI propose deux formats : un atelier fait en trois séances ou un atelier unique avec son jeu de société 'Lekoli'. Ces ateliers sont une manière originale et efficace de combiner le jeu et la sensibilisation en mettant en avant l'importance de l'éducation et les obstacles qui existent dans le monde. De plus, les élèves apprennent les défis de vivre en tant qu'analphabète. CSI continue à intervenir exclusivement dans les cycles 3 et 4. Ces ateliers se sont notamment déroulés dans des écoles que nous n'avions pas encore fréquentées respectivement

avec de nouveaux enseignants dans des écoles que nous connaissions. 10 classes ont participé en 2023 aux ateliers avec un total de 151 élèves touchés. Ces ateliers ont eu lieu dans les écoles de Bech-Kleinmacher, Lamadelaine, Remich et Remerschen.

● "Une école africaine"

Même si l'activité « Une école africaine » prend très peu de place dans le cadre logique, son impact est énorme sur les élèves. Ceci explique qu'elle figure au moins une fois dans chaque accord-cadre. Le contact direct avec un témoin du terrain est une expérience inoubliable pour les élèves, comme nous le témoignent à chaque fois les enseignants. Patrice Tiendrébéogo, notre partenaire du Burkina Faso, est venu enseigner les élèves luxembourgeois de la même manière qu'il le fait dans son pays, tout en expliquant le contexte rural au Burkina Faso et les obstacles, mais aussi les opportunités liées à l'éducation. La joie et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous lors de cette activité qui connaît toujours un grand succès. En 2023, 14 animations de 2 heures ont eu lieu à Remich avec des classes venant de tout le pays. En total, 210 élèves ont été touchés par cette activité.



● Le livre « à l'école du Burkina, le Burkina à l'école »

Au cours des dernières années, et notamment avec le jeu LEKOLI, CSI a élaboré beaucoup de matériel didactique et a acquis de nombreuses connaissances sur l'Afrique, notamment le Burkina Faso. Un recueil, avec une compilation de ces documents, est prévu prochainement. L'objectif est celui de produire un outil permettant aux enseignants, mais aussi au grand public, de découvrir le Burkina Faso à travers des fiches pédagogiques. L'accent sera mis sur la réalité des écoliers burkinabés dans le milieu rural et le milieu urbain. L'idée est celle d'élaborer un outil permettant aux enfants de mettre en pratique et d'exercer leurs connaissances acquises à l'école. Ainsi les enfants auront par exemple l'occasion de s'exercer en complétant un texte sur le Burkina dans lequel il faut conjuguer les verbes proposés. En calcul, les élèves peuvent par exemple calculer la distance parcourue par une fille pour aller chercher l'eau au puits. L'illustratrice Olga Reiff a terminé les illustrations et le graphiste Marc Weiler a commencé le travail final, en étroite collaboration avec l'équipe EDEV. Le livre est destiné au cycle 4 et sera imprimé en 2024.



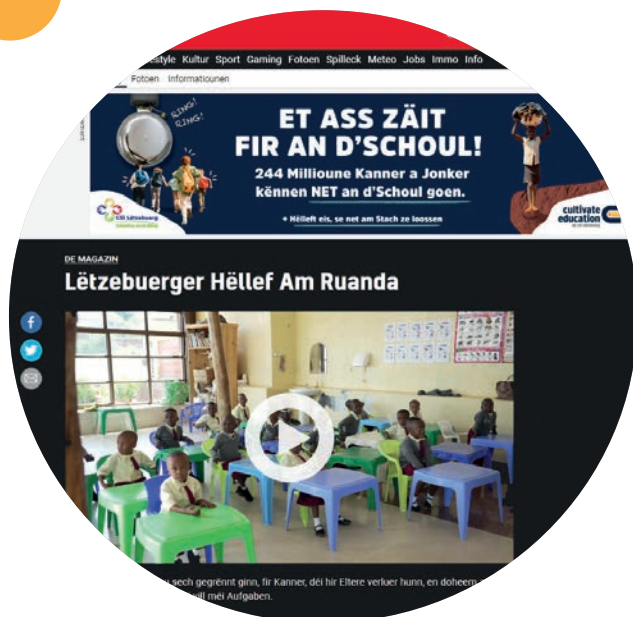
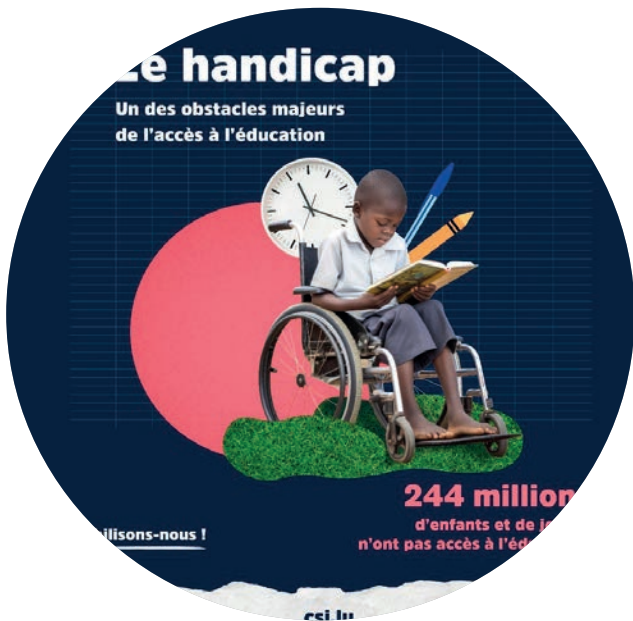


Campagnes grand public

Pour la première fois, dans cet accord-cadre, CSI a voulu sensibiliser le grand public à grande échelle. Pendant une semaine, notre spot audio et le clip étaient audibles et visibles sur RTL (à la radio, à la télé et sur internet). L'objet de ce spot était le fait que 244 millions d'enfants et de jeunes n'ont toujours pas accès à l'éducation. La sonnerie au début du spot a marquée les esprits et le message a été répandu à un grand nombre de personnes de manière intensive pendant une semaine.

Ensuite, pour la rentrée scolaire 2023-2024, nous avons réalisé une autre

campagne sur les réseaux sociaux mettant en avant les différents obstacles, aboutissant ensuite par un clip résumant le tout. Ce clip a été diffusé au cinéma Kinepolis pendant une semaine.





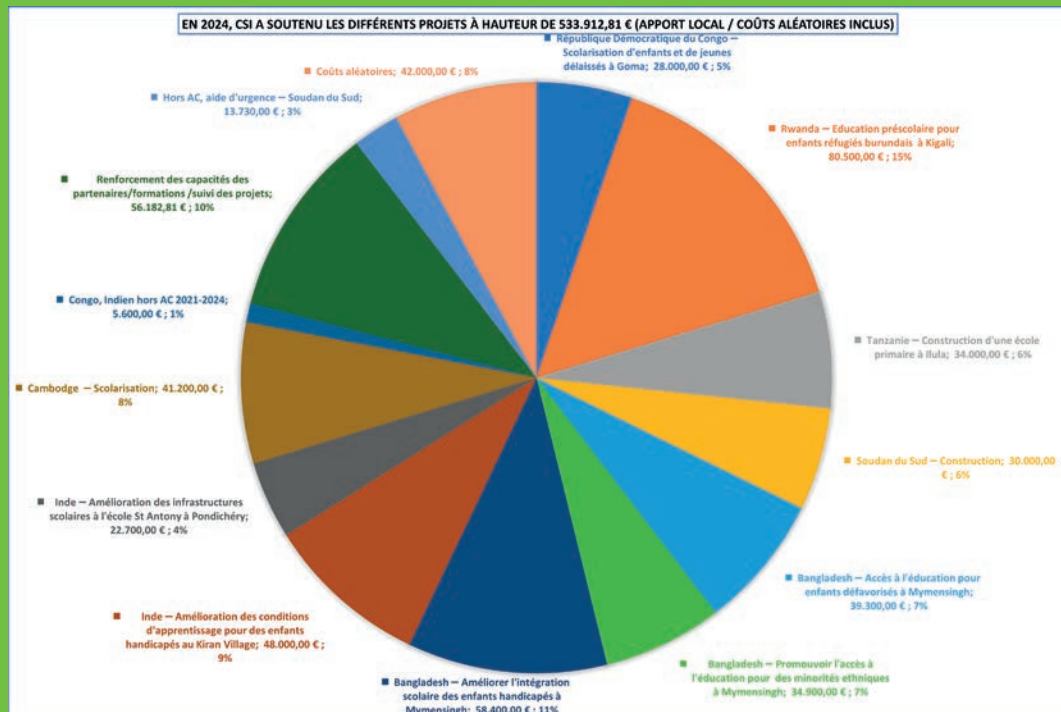
Communication et collecte de fonds

Merci !

Fonds de Solidarité, Atoz Foundation, Par Parc Our,
Fraen & Mammen Cessange,
Administrations communales de:
Esch-Alzette, Lintgen, Mertzig, Diekirch, Bettembourg,
Déifferdeng, Mersch, Mondercange, Mamer,
Helperknapp/Tuntange,
Moulin Dieschbourg, Stadtverwaltung Sankt Vith

et à toutes/tous nos autres
donatrices et donateurs !

Finances



Chers lecteurs et lectrices,
chers donateurs et donatrices,

L'exercice 2024 représente une phase sensible pour Christian Solidarity International A.S.B.L., marquée par une contraction des ressources et une transition stratégique.

Le total du bilan s'établit à 399.980 €, en recul de 19 % par rapport à 2023. Les ressources - comptes bancaires et titres en bourse- diminuent, avec une trésorerie ramenée à 68.487 €, soit une division par deux, traduisant une tension sur la liquidité. Le portefeuille-titres, évalué à 234.604 €, demeure le principal pilier de stabilité financière. Les capitaux propres reculent à 238.365 € (-37 %), conséquence directe des déficits cumulés. Les comptes de régularisation au passif, d'un montant de 144.054 €, couvrent le suivi et les frais aléatoires des projets, l'excédent devant être remboursé au Ministère.

Sur le plan des résultats, l'association enregistre un déficit de 142.590 €, légèrement inférieur à celui de 2023. Les recettes liées aux projets atteignent 623.074 €, en baisse de 19 %, tandis que les charges projets diminuent proportionnellement à 555.198 €.

En 2024, le conseil d'administration de CSI a décidé de réduire l'enveloppe des projets afin de tenir compte des contraintes rencontrées par l'association en matière de levée de fonds. Cette orientation stratégique qui a conduit à la fin des accords-cadres avec le Ministère des Affaires Étrangères s'est traduite en une baisse des financements publics.

Pour 2025, la continuité des activités est assurée grâce à la trésorerie disponible, au portefeuille-titres et au dépôt d'un accord de cofinancement en juillet 2025. L'association se recentrera sur un nombre limité de projets et devra diversifier ses sources de financement, notamment par la mobilisation de dons privés et le développement de partenariats. La priorité stratégique consiste à renforcer la communication et la collecte de fonds afin de réduire le déficit et d'assurer la part de la société du co-financement des projets.

En conclusion, l'association reste solvable mais traverse une phase de transition qui exige une adaptation rapide et une stratégie proactive pour garantir la pérennité de ses actions.

Fadi Fikani, trésorier

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.
R.C.S. Luxembourg F2283
Bilan au 31 décembre 2024
exprimé en EUR

	Note(s)	2024	2023
ACTIF			
Actif immobilisé		234.604,20	262.234,20
Immobilisations financières			
Titres ayant le caractère d'immobilisations	2,3	234.604,20	262.234,20
Actif circulant			
Créances	2	158.652,39	225.631,58
Autres créances			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		90.165,48	97.114,48
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		68.486,91	128.517,10
Comptes de régularisation		6.724,22	5.149,22
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		399.980,81	493.015,00
	Note(s)	2024	2023
PASSIF			
Capitaux propres		238.365,49	380.955,01
Résultats reportés		380.955,01	543.177,16
Résultat de l'exercice		-142.589,52	-162.222,15
Dettes	2	17.651,40	14.635,36
Dettes sur achats et prestations de services			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1.335,06	1.027,50
Autres dettes			
Dettes au titre de la sécurité sociale		13.692,96	11.225,48
Autres dettes		2.533,38	2.382,38
Comptes de régularisation	2	144.053,92	97.424,63
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		399.980,81	493.015,00

Les notes figurent en annexe et font partie intégrante des comptes annuels.

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L.

R.C.S. Luxembourg F2283

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2024

exprimé en EUR

	Note(s)	2024	2023
Recettes relatives aux projets d'aide	2	623.074,37	765.242,70
Autres produits d'exploitation	5	66.096,77	82.273,36
Charges relatives aux projets d'aide	2	-555.197,90	-706.155,19
Autres charges externes		-64.550,16	-67.348,84
Frais de personnel	6		
Salaires et traitements		-225.892,08	-220.305,69
Charges sociales		-21.839,52	-20.458,62
i) couvrant les pensions		-18.071,28	-17.624,40
ii) autres charges sociales		-3.768,24	-2.834,22
Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé	3		
- autres produits		35.719,00	3.665,57
Autres intérêts et autres produits financiers			
- autres intérêts et produits financiers		-	864,56
Résultat de l'exercice		-142.589,52	-162.222,15

Les notes figurent en annexe et font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 - GÉNÉRALITÉS

CHRISTIAN SOLIDARITY INTERNATIONAL A.S.B.L. («l'Association»), est une association reconnue d'utilité publique constituée le 17 novembre 1989 pour une durée illimitée et régie par ses statuts, dont la version coordonnée est publiée au Mémorial C No. 3321 du 31 décembre 2013, par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

L'Association est une organisation non gouvernementale ayant pour objet la lutte contre l'extrême pauvreté et l'appui au développement des populations socialement et économiquement défavorisées.

Convaincue que le développement durable et autonome passe par l'éducation et le respect des droits de l'Homme, l'Association s'investit, seule ou en partenariat, prioritairement dans des projets et programmes en lien direct ou indirect avec l'éducation et/ou la formation.

L'Association intervient dans des pays dits en développement, et peut, le cas échéant, étendre son action à d'autres domaines d'intervention et à tout autre pays où son action est justifiable.

Consciente que le développement des régions et des populations défavorisées passe également par des changements d'attitude et de comportement de la population et des consommateurs au Luxembourg, l'Association s'investit dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation au développement, notamment auprès des jeunes.

L'Association accorde son aide sans distinction d'origine, d'ethnie, de sexe, de religion et d'opinion et veille au respect de ces critères auprès de ses partenaires locaux.

Le siège social de l'Association est fixé à Luxembourg, 51, Rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration et présentés ci-après :

Conversion des devises

L'Association tient sa comptabilité en euros; le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES - suite

A la date de clôture du bilan :

- Les postes de l'actif, autre que les immobilisations corporelles et financières, exprimés en monnaies étrangères sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique et de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- Les immobilisations corporelles et financières sont enregistrées au cours de change historique ;
- Les postes du passif sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement. La durée d'amortissement est la suivante:

- Mobilier : 3 et 10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées individuellement au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur estimée de réalisation (prix du marché), sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Créances

Les créances sont inscrites à l'actif à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale dans l'exercice auquel elles se rattachent.

Comptes de régularisation - passif

Au poste passif «Comptes de régularisation» figurent les produits, notamment les subventions reçues de la part du Ministère des Affaires Étrangères du Grand-Duché de Luxembourg, perçus avant la date de clôture du bilan, mais pour lesquelles les versements aux partenaires seront faits à une date ultérieure à la date de clôture.

Le Conseil d'Administration a décidé de comptabiliser les dons dans les recettes nonobstant le versement aux partenaires.

Recettes relatives aux projets d'aide

Les financements pour lesquels des charges sont engagées au cours de l'exercice sont affichés sous la rubrique «Recettes relatives aux projets d'aide». Ils sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Les dons sont comptabilisés dans les recettes au moment de leur encaissement.

Charges relatives aux projets d'aide

Les charges relatives aux projets d'aide sont comptabilisées au moment de leur paiement aux partenaires.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En date du 22 décembre 2010, l'Association a reçu en donation un portefeuille-titres évalué à la date de la donation à EUR 529.964,64 enregistré sous la rubrique de bilan «Titres ayant le caractère d'immobilisations » ainsi qu'un compte bancaire d'un montant de EUR 1.103,75 à la date de la donation, enregistré sous la rubrique de bilan «Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse».

La valeur nette comptable du portefeuille-titres a depuis lors évolué en raison des transactions sur ce portefeuille-titres ayant eu lieu depuis 2010, dont notamment le partage en 2017 de l'héritage du donateur du portefeuille-titres entretemps décédé.

Suite au décès du donateur en 2016, l'Association est définitivement devenue propriétaire du portefeuille-titres susdit et celui-ci a fait l'objet d'une réévaluation de son coût de revient sur base des cours de bourse en date du 3 novembre 2016.

NOTE 4 - PROVISIONS POUR CONGÉS NON PRIS

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas comptabiliser de provision au titre des congés non pris.

NOTE 5 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation consistent en la subvention pour frais administratifs.

NOTE 6 - EFFECTIF DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice 2024, l'Association a employé en moyenne 5 personnes (2023: 5).

NOTE 7 - RÉMUNERATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune rémunération n'a été allouée aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2024.

L'Association n'a pas accordé d'avances ou de crédits aux membres du Conseil d'Administration ni pris d'engagements pour leur compte au titre de garantie.

NOTE 8 – ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

A part les évènements mentionnés dans la note 9 ci-dessous, il n'y a pas d'évènements postérieurs à la date de clôture qui mériteraient d'être mentionnés ou dont l'impact sur les présents comptes annuels n'aurait pas été pris en considération.

NOTE 9 – CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

L'accord cadre sensibilisation s'est terminé à fin 2024.

L'accord cadre projets avec le Ministère des Affaires Etrangères s'est terminé à fin 2024 et le Conseil d'Administration n'a pas souhaité le renouveler.

Ainsi, le montant de EUR 144.053,92 enregistré en comptes de régularisation passif au 31 décembre 2024 (cf. la note 2 supra) sera ou versé aux partenaires locaux ou remboursé au Ministère.

L'association a fait le choix de déposer en juillet 2025 un accord de co-financement pour un nombre limité de projets.

Avant l'obtention de cet accord, l'association ne finance plus qu'un seul partenaire en 2025.

Sur cette base, compte tenu de la trésorerie à fin 2024 et du portefeuille-titres dont l'association dispose, ainsi que des dons et autres aides perçus, le Conseil d'Administration considère que la continuité des activités de l'association est assurée et que les présents comptes annuels doivent être établis suivant le principe de la continuité de l'exploitation.



Christian Solidarity International asbl
51, rue de Strasbourg
L-2561 Luxembourg
+ 352 26 64 93 89

COMPTE POUR LES DONNS À CSI:
IBAN: LU27 1111 0868 8772 0000
BIC: CCPLLULL